

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

GD/CJ n° 2016/ 05

Objet de la délibération :

Révision des tarifs de droit de
stationnement des fêtes
foraines et cirques à compter
du 01/01/2017

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoirs : 03

Votants : 28

Date de la convocation :
8/11/2016

L'an deux mille seize, le 14 novembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Etaient présents :**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Jean JOSEPH, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Cendrine CHERGUI, Franck DUCOUTUMANY, Arnaud BEAUFORT, Flavien BLANCHARD, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL.

Excusés :

Lydie QUAGLIARELLA, pouvoir R. RAMOND
Didier PHILIPPE, pouvoir B. BONVIN
Sébastien RITTNER
Roland HAMARD, Pouvoir B. ESTAMPE

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Madame BOMMER, Adjointe aux finances informe ses collègues que sa commission des finances s'est réunie le 3/11/2016 et propose de réviser les tarifs de droit de stationnement des fêtes foraines et cirques, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit :

Droit de place pour les cirques sous chapiteau par représentation	2015	Proposition 2017
	Emplacement	Emplacement
Représentation - 50 places Tarif forfaitaire par représentation	15,80 €	16,00 €
Représentation de + 50 places Tarif forfaitaire par représentation	31,60 €	32,00 €
Caravane (EDF ET ASSAINISSEMENT COMPRIS)	10,00 €	11,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20161114-D2016_11_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2016
Publication : 18/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Droit de place pour les spectacles de marionnettes.....	Proposition 2017
	Emplacement
Tarif forfaitaire par représentation	16,00 €

Droit stationnement Fêtes Foraines Emplacements pour 1 semaine	2015	Proposition 2017	2015	Proposi tion 2017	2015	Propositi on 2017
	Emplacement		EDF		Eau + Assainissement	
Grands Métiers (Autos tamponneuses.....) : 25 m maximum comprenant billetterie et longueur du manège	2,20 € le ml	2,30 € le ml	63 €	64 €	22 €	23 €
Petits Métiers : (Manèges.....) : 10 m maximum comprenant billetterie et diamètre du manège	2,20 € le ml	2,30 € le ml	42 €	43 €	22 €	23 €
Autres : jeux, pêches à la ligne, tirs aux ballons, distributeurs (barbe à papa...), loteries...	2,20 € le ml	2,30 € le ml	21 €	22 €	22 €	23 €
Caravane	10 € l'unité	11 € l'unité	compris	compris	compris	compris

Accord du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents.



FAIT ET DELIBERE A Epernon, 14 novembre 2016

Le Maire,
F. RAMOND

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du
et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20161114-D2016_11_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2016
Publication : 18/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

